

Résumé

Cette nouvelle stratégie remplace le précédent document de stratégie 2016-2025 d'AfricaSeeds. Une révision de la Stratégie est devenue nécessaire afin de répondre aux nouvelles tendances, aux circonstances changeantes, aux nouveaux concepts, sciences et technologies pour lesquels de nouvelles approches sont requises. Il est particulièrement important que la nouvelle stratégie soit alignée et contribue à l'Agenda 2063 de l'Union africaine sur le développement inclusif et durable.

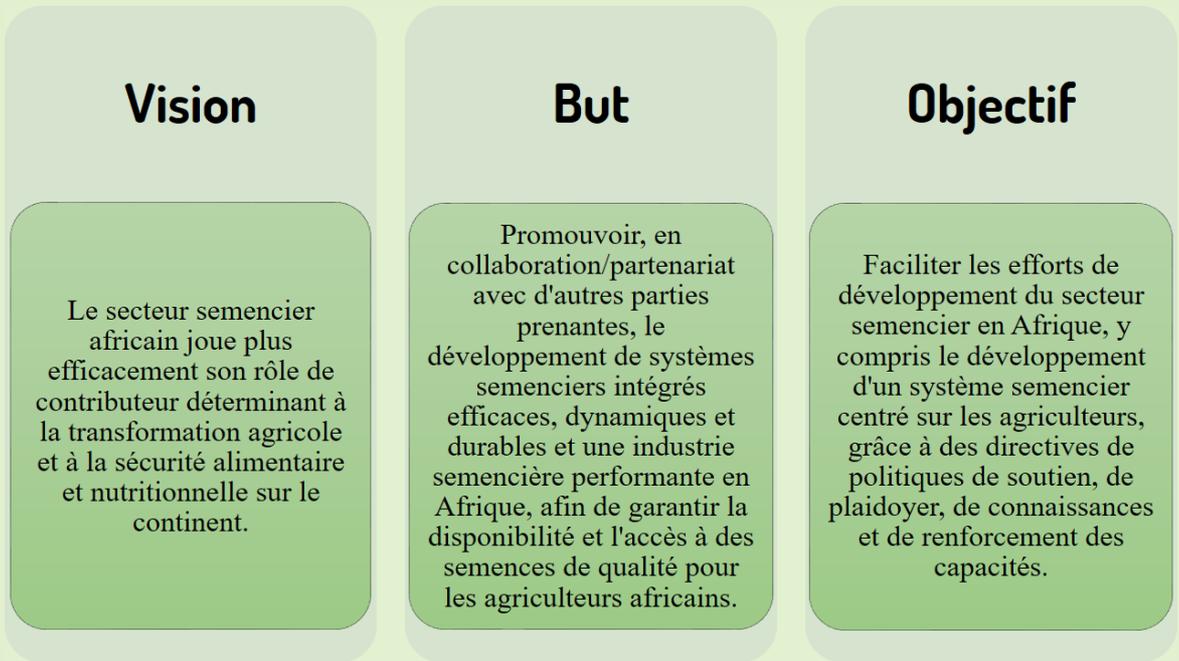
Cette nouvelle stratégie tient compte du fait que des semences de qualité sont essentielles pour augmenter la production agricole globale (potentiellement jusqu'à 30 à 40 % d'augmentation de rendement), et constituent donc la base de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. La dernière décennie a été marquée par des avancées significatives dans le développement du secteur semencier en Afrique, rendues possibles par un niveau élevé de partenariat et de collaboration entre les gouvernements et les partenaires au développement et menées par les programmes régionaux d'harmonisation des réglementations semencières des Communautés économiques régionales (CER), dans lesquels AfricaSeeds a joué un

rôle crucial : celui de coordinateur de la mise en œuvre du Programme africain sur les semences et les biotechnologies (PASB/ASPB). Cependant, malgré les avantages reconnus des semences de qualité, le bilan de la contribution du secteur semencier au développement agricole de l'Afrique a été inférieur à la moyenne, une situation à laquelle contribue la lenteur de la croissance du secteur semencier privé dans la plupart des pays.

Certains des principaux défis qui ont limité la contribution du secteur semencier sont : des politiques semencières inadéquates ; le développement et la distribution limités des variétés ; la lenteur dans le développement du secteur semencier privé ; un soutien insuffisant aux petits entrepreneurs semenciers ; l'insuffisance des infrastructures et des capacités ; la commercialisation peu développée des semences ; des services de vulgarisation peu efficaces ; une attention insuffisante aux systèmes semenciers informels ; et des actions limitées concernant les questions émergentes telles que le changement climatique, les droits des sélectionneurs et des agriculteurs et la réduction de biodiversité.



Les éléments clés de la nouvelle stratégie sont décrits comme suit.



Conformément au sens généralement accordé et bien accepté à la notion de « semence », AfricaSeeds fonctionnera sur la base que le terme SEMENCE s'applique à tout matériel de reproduction ou plants servant à générer de nouvelles plantes, y compris les espèces forestières. AfricaSeeds s'engage à faire preuve de souplesse dans la reconnaissance de la dimension animale du terme SEMENCE lorsque les questions relatives à l'admission des semences animales seront résolues de manière satisfaisante.

AfricaSeeds se concentrera globalement sur quatre programmes phares qui sont les suivants :

- le développement de capacités et de compétences professionnelles pertinentes pour l'avancement du secteur semencier (par ex. le « Programme des jeunes professionnels de la semence », la « Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le secteur semencier » ou des activités conjointes de

formation avec les structures d'enseignement) ;

- l'élaboration et l'adoption de politiques semencières nationales (en réponse directe aux demandes aux programmes nationaux de semences ; comme activités de formation régionales, en collaboration avec les CER et les partenaires au développement) ;
- le Programme « Portail des Connaissances sur les Semences » : il s'agit d'un programme déjà lancé pour développer un réseau informatisé à l'échelle du continent sur les données, les statistiques et les informations pour les planificateurs, les développeurs et les agriculteurs du secteur des semences. L'Union africaine (UA) doit être invitée à s'impliquer dans ce programme ;
- l'exploitation optimale du secteur semencier informel en tant que source importante de semences, de manière à améliorer encore plus l'impact sur la production alimentaire globale ;

et sur lesquels accent et la priorité seront mis, concernant les ressources, le plaidoyer, l'exécution et le suivi.

AfricaSeeds répondra aux besoins de développement du secteur semencier en coopération avec tous les acteurs semenciers et les partenaires au développement, à travers des actions intégrées, de partenariats public-privé et de réseautage, afin d'instaurer des programmes et industries semenciers durables nationaux, régionaux et continentaux, conformément au PASB/ASBP, et à l'objectif de transformation agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau continental.

Dans ses interventions, AfricaSeeds plaidera pour le soutien et la priorisation des semences pour le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, assurera la disponibilité et l'accès de semences de qualité aux agriculteurs aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel, ceci pour une production et une productivité accrues des cultures. En outre, AfricaSeeds améliorera et soutiendra l'entrepreneuriat semencier privé, promouvra

le commerce des semences et le développement du marché, promouvra la résilience des systèmes semenciers nationaux vulnérables aux menaces et aux crises et promouvra les systèmes de données, d'information et des connaissances relatives aux semences.

Des partenariats et une collaboration efficaces avec toutes les principales parties prenantes, y compris les États membres de l'UA, les CER, la Commission de l'UA (CUA), les agriculteurs et les organisations d'agriculteurs ainsi que les partenaires techniques et de développement, seront essentiels dans la mise en œuvre de la stratégie d'AfricaSeeds. Ce document de stratégie doit pouvoir présenter suffisamment et exposer de manière adéquate le fonctionnement et les aspirations d'AfricaSeeds, pour permettre aux partenaires potentiels de l'Organisation de se joindre aux efforts visant à améliorer l'efficacité d'AfricaSeeds et à faire sa promotion auprès des différentes parties prenantes, aussi bien des donateurs que des bénéficiaires.

